Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 78 (2016)

Heft: 3

Rubrik: ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



OW

Hausse de la cotisation reportée

Lors de son assemblée générale, la section Obwald n'a pas modifié le montant de la cotisation, bien que ses ressources propres aient baissé suite à l'augmentation sur le plan national.

Dominik Senn

Josef Frunz, président de la section Obwald de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture, a parlé au nom de tous les participants à l'AG en relevant dans son rapport annuel: «Les paysans suisses produisent selon des exigences élevées de qualité plus de 50 % es produits alimentaires de la population dont ils ne représentent que 2 %. Une meilleure reconnaissance de l'agriculture serait donc bienvenue.»

Prix du bétail de boucherie stables

Le rendement a partiellement diminué sur le territoire de la section à cause de l'été sec, mais la qualité du fourrage était bonne. Les prix du lait étaient sous forte pression, tandis que ceux du bétail de boucherie se sont stabilisés. Josef Frunz a recommandé aux nombreux paysans présents de maintenir les coûts des machines de leur exploitation sous contrôle parce qu'ils ne peuvent influencer les prix d'achat. Il a encore évoqué les différents changements, de président et de personnel, à l'ASETA, le succès du Championnat de conduite de tracteurs organisé avec la section Nidwald à Ennetbürgen, le cours de conduite G40, bien fréquenté, et l'alléchant programme de cours régulièrement publié dans *Technique Agricole*.

Le gérant Thomas Wagner a relevé que la part revenant à la section Obwald du bénéfice réalisé au Championnat de conduite de tracteur a conduit à une légère augmentation de la fortune. Vu que le montant dévolu à l'association s'élève à 75 francs selon la décision prise en 2014, la section ne dispose que de 5 francs par membre pour ses propres projets. Le comité a décidé de maintenir en 2016 la cotisation inchangée depuis plusieurs années (à 80 francs) et de mettre cette augmentation nécessaire à l'ordre du jour de la prochaine AG. La proposition a été acceptée à l'unanimité, ainsi que le rapport annuel et les comptes. Herbert Wolf, Markus Langensand et Andreas Huber ont été confirmés dans leur fonction pour une période de deux ans.

Enfin, Urs Rentsch, responsable de la formation continue et du conseil technique à l'ASETA, a présenté un exposé sur les défis actuels du trafic routier et répondu avec compétence aux nombreuses questions qui lui ont été posées.



Le comité (de g. à d.): Paul Rohrer, Andreas Huber, Thomas Wagner, Markus Langensand, le président Josef Frunz, Kari Zurmühle et Herbert Wolf. Photo: Dominik Senn



Finances en bonne santé

Les Nidwaldois sont satisfaits des comptes qui sont à nouveau dans le vert grâce au bénéfice du Championnat de conduite de tracteurs organisé en commun avec les Obwaldois. Beat Amstad succède à Hugo Flühler au comité.

Dominik Senn



Le président Ruedi Achermann (à g.) et Beat Amstad, nouvellement élu au comité, entourent Hugo Flühler, membre sortant. Photo: Dominik Senn

Non seulement le déficit des comptes 2014 a été épongé en 2015, mais un gain de 2468 francs a été enregistré, a expliqué le gérant Dominik Bircher lors de la 56° AG à Ennetbürgen. Ce bon résultat est dû en grande partie à la recette du Championnat de conduite de tracteur. Le président Ruedi Achermann a souhaité la bienvenue à un nombre considérable d'invités et de membres : les membres d'honneur Sepp Gut, Robi Zimmermann et Kobi Chirsten ainsi que le conseiller national Werner Salzmann, nouveau président de l'ASETA. Dans ses rapports de l'année 2015 et d'activités, il a mentionné que le canton de Nidwald, contrairement à d'autres régions de Suisse, avait bénéficié de quelques pluies et que sa végétation était restée globalement verte. Grâce au beau temps, le foin a été engrangé dans de bonnes conditions et ne contenait pas de moisissures. Ruedi Acherman a conclu en évoquant l'évolution négative du prix du lait qui affecte le pouvoir d'achat.

L'assistance a pris connaissance avec satisfaction qu'Urs Renstch avait succédé à Dominik Berner comme responsable de la formation continue et du conseil technique à l'ASETA en juin 2015. C'est au même moment que Roman Engeler a pris ses fonctions de rédacteur en chef et de directeur d'édition de la revue spécialisée *Technique Agricole*. Un nouveau membre a adhéré à la section en la personne d'Armin Rösli, de Buoch.

Cinq participants aux G40

L'an passé, le cours de conduite G40 a été suivi sur le plan national par un total 1209 jeunes, dont cinq de la section Nidwald.

Les points de l'ordre du jour ont été rapidement traités et tous approuvés. Beat Amstad a été élu par acclamation pour occuper le siège laissé vacant par Hugo Flühler après 18 années passées au comité. En conclusion, Werner Walzmann a assuré dans un long exposé qu'il défendra à Berne le droit à un salaire équitable pour les acteurs de l'agriculture productrice.



FR

Conducteurs devenant des pilotes

Des informations sur l'agriculture de précision et la visite de Swissradies étaient au programme de l'assemblée générale de l'Association fribourgeoise pour l'équipement technique de l'agriculture.

Roman Engeler

Résumer 40 ans de l'évolution de l'agriculture de précision en 30 minutes, c'est ce qu'a réussi à faire l'agro-entrepreneur et agriculteur Hanspeter Lauper, de Wiler bei Seedorf (BE), conférencier invité à l'assemblée générale de l'Association fribourgeoise pour l'équipement technique de l'agriculture (AFETA) à Ried bei Kerzers. Parmis les pionniers suisses dans ce domaine, il a pu puiser dans sa riche expérience acquise avec son agro-entreprise Landag pour exposer les avantages d'une application ciblée et du calcul du rendement pour une modulation des intrants. Il a aussi su montrer les limites de toutes ces techniques. «L'agriculture de précision appartient à l'avenir, la navigation par satellite, Isobus et l'électronique embarquée se sont généralisés depuis longtemps en tant qu'outils de technique agricole moderne », estime Hanspeter Lauper en ajoutant: «Les conducteurs de machines agricoles doivent s'habituer à devenir de véritables pilotes qui maîtrisent tous ces instruments. »

Le programme de l'après-midi comportait la visite de l'exploitation maraîchère « Swissradies » à Ried bei Kerzers. Celle-ci produit parallèlement des radis et de l'énergie solaire dans des serres dont les toits comportent depuis l'an dernier des modules photovoltaïques de 3000 m². « Nous sortons des sentiers battus », a souligné l'un des guides du jour, Vincent Egger, responsable de l'administration et des ventes, « en utilisant deux fois la même surface. »

Siège vacant au comité

Les comptes de la section ont été clôturés avec une perte de moins de 2000 francs. L'attribution du siège laissé vacant par la démission de Hansruedi Kilchherr a suscité de vives réactions de l'assistance. L'absence du candidat désigné par le comité et le fait qu'il n'avait pas sa propre exploitation ont été jugés rédhibitoires. Une personne spontanément proposée par l'assemblée avait besoin d'un délai de réflexion. C'est pourquoi l'assemblée a décidé de remettre cet objet à la prochaine assemblée. Les autres membres du comité, le président Robert Zurkinden inclus, ont été réélus. Une révision (légère) des statuts a été approuvée à une large majorité.

Le programme annuel comprend toujours des cours de théorie, des tests de pulvérisateurs, des tests de freins de remorques pour lesquels l'AFETA octroie une contribution de 50 francs. Le service de conseil technique et juridique reste aussi à disposition des membres. De plus, l'AFETA sera chargée d'organiser le Championnat de conduite de tracteur non seulement sur le plan cantonal, mais aussi sur le plan fédéral (Champion-

nat suisse les 10 et 11 septembre 2016). ■



Le président Robert Zurkinden (à d.) et le gérant Laurent Guisolan ont conjointement mené l'assemblée.

Photo: Roman Engeler



GR

Assemblée à l'image de l'année

L'assemblée générale de la section grisonne n'a pas soulevé de vagues: les réélections ont eu lieu sans heurt et le comité compte un membre de plus. La conférence qui a suivi, donnée par la police cantonale, a fasciné son auditoire.

Ruedi Hunger



Aldo Rui semble à l'aise parmi les membres du comité (de g. à d.): Konrad Merk, Jörg Baumgärtner, Marco Frei, Ueli Günthardt, Luzia Föhn et Jonas Bigger (nouveau). Photo: Ruedi Hunger

«L'année écoulée a été tranquille », a relevé Ueli Günthard, président de la section grisonne de l'ASETA, en ouvrant l'assemblée. Dans son rapport annuel, il est revenu sur les activités de 2015, marquées par une bonne entente avec la police cantonale, sur les tests de pulvérisateurs et du « contrôle de sécurité » de différentes exploitations ainsi que sur le succès du cours « Technique agricole pour les femmes » affichant complet.

Un membre supplémentaire au comité

Luzia Föhn, responsable de l'organisation des cours F et G, a assuré que le nombre de participants n'avait que peu diminué. Elle s'est réjouie du faible taux d'échec de 15 %. Les finances de la section grisonne sont saines, même si un léger déficit est enregistré. La cotisation de 100 francs n'était pas à l'ordre du jour. La volonté du comité de s'implanter davantage dans les régions a été concrétisée par l'élection de Jonas Bigger, de Cazis.

Retours positifs

Introduits par Ueli Gunthard, les deux représentants de la police cantonale, Roger Padrum, responsable du centre de compétence pour le trafic lourd Unterrealta, et Hansjörg Lingenhag, ont donné la conférence intitulée « Sécurité routière agricole ». Roger Padrum a d'abord indiqué que, d'après les statistiques les plus récentes, 5,9 millions de véhicules, parmi lesquels plus de 191000 véhicules agricoles, circulent actuellement sur les routes suisses.

Schéma à l'appui, Hansjörg Lingenhag a démontré que les amendes étaient plus stables que le prix des veaux. Les retours des différentes régions du canton devraient être positifs selon la police. Celle-ci remarque également les efforts du service de conseil agricole et tout particulièrement ceux de l'association, leurs effets positifs étant par ailleurs perceptibles. Même si quelques points noirs sont à déplorer, la situation générale est bonne.



Visite du Scan

L'Association neuchâteloise pour l'équipement technique de l'agriculture (ANETA) s'est réunie au SCAN à Malvilliers (Val-de-Ruz) qu'elle a visité sous la houlette des responsables du centre.

Catherine Schweizer

En ouvrant la 74^e assemblée générale de l'Association neuchâteloise pour l'équipement technique de l'agriculture (ANETA), le président Werner Seiler a révélé que la section organisera l'an prochain une fête pour son 75^e anniversaire à laquelle les membres seront invités. Dans son rapport, il a évoqué l'actualité de la section. Après avoir appris avec surprise la fin du contrat avec l'entreprise Blaser pour la fin 2015, le comité a recherché avec diligence de nouveaux sponsors. Il était déjà en mesure d'annoncer la conclusion de partenariats avec les sociétés Motorex, Agri Centre Stähli, Margot, Bio3G et Mobilière du Val-de-Travers. Sur les 42 pulvérisateurs contrôlés en 2015 sur les sites de Lignières, Môtiers et au Crêt-du-Locle, 32 ont obtenu la vignette immédiatement. 50 jeunes ont suivi les cours pour le permis G et 9 d'entre eux ont échoué. 21 candidats, dont 14 membres de l'ASETA, ont participé au cours de conduite G40. Présentés par le gérant Bernard Tschanz, les comptes 2015 bouclés avec un bénéfice de 5000 francs ont été approuvés à l'unanimité. La cotisation passe cette année de 75 à 85 francs. L'effectif de la section s'élève à 452 membres. Georges Leuba succède à Johnny Ruchti à la vérification des comptes.

Informations utiles et visite enrichissante du SCAN

Alain Saudan, chef de la police de la circulation, a parlé des conséquences sur la circulation routière de la traversée du canton par le Tour de France le 18 juillet. Jean-Luc Jaton, du SPAA, a donné un exposé concis et clair sur les accidents en pente, en recommandant notamment, exemples à l'appui, de mettre non seulement le frein à main du tracteur, mais également celui de la remorque lors d'un arrêt en dévers.

L'assemblée s'est déroulée dans le nouveau bâtiment du Service cantonal des automobiles et de la navigation (SCAN) à Malvilliers (Val-de-Ruz), qui a fait l'objet d'une visite guidée par Philippe Burri, directeur de l'institution, ainsi que Michel Nicolet et Laurent Besancet, les responsables respectivement de la technique et de l'administration. Philippe Burri a entre autres indiqué que l'expertise pouvait avoir lieu sur l'exploitation, à partir de cinq véhicules ou au-delà, pour autant, bien entendu, que le SCAN soit prévenu suffisamment à l'avance.



Le directeur du SCAN Philippe Burri (en gris) est écouté attentivement par l'assistance, dont (de g. à d.) François Rohrbach, membre du comité, Werner Seiler, président, et Bernard Tschanz, gérant.

Photo: Catherine Schweizer



Agro-entrepreneurs

Le concept de sponsoring est prêt

Certes, les entrepreneurs de travaux agricoles passent plus de temps aux champs que sur des chantiers. Pourtant, l'an dernier, de chantiers leur association n'en a pas manqué. Mais au sens plutôt figuré.

Roman Engeler

Les agro-entrepreneurs ont tenu leurs assises annuelles chez Serco Landtechnik SA à Oberbipp (BE), dans la nouvelle « Serco Arena ». Sous son toit, le comité de l'association, sous la houlette de son président Willi Zollinger, a passé en revue l'année écoulée. Cet exercice a été intensif, marqué par plusieurs chantiers, comme la mise en place d'un secrétariat indépendant et le développement de l'association. Les fondations étant posées, le développement peut se poursuivre, ont dit les orateurs. Les entrepreneurs veulent cette année se pencher sur leur financement. Le concept correspondant a été lancé en début d'exercice. Il repose sur un partenariat liant l'association, ses adhérents et les donateurs.



Exposé du président des agro-entrepreneurs Suisse Willi Zollinger sur une année bien chargée.

Photo: Roman Engeler

«Agro-Luchs» et «LUTaCH»

Les entrepreneurs agricoles veulent lancer cette année encore Agro-Luchs (Agro-Lynx) un magazine destiné à leurs adhérents; en janvier 2017, ils organiseront les premières journées professionnelles suisses à Huttwil (BE), baptisées «LUTaCH». Cette manifestation de deux jours sera exclusivement réservée aux membres et aux sponsors et doit servir de plateforme de communication et de réseautage. Elle aura un rythme biennal.

Les points statutaires ont été liquidés sans remous. Le rapport annuel présenté par le vice-président Nicolas Pavillard a été accepté, tout comme les comptes commentés par le gérant Roger Stirnimann et qui se soldent par un bénéfice de 1200 francs. Même le budget, prévoyant un résultat analogue mais un chiffre d'affaires en forte hausse, est passé sans grands problèmes.

Une motion a été déposée demandant l'extension du site internet et l'adjonction d'un forum permettant d'échanger des informations entre adhérents et de répondre à des questions sur des problèmes en suspens. Cette proposition a été acceptée à l'unanimité et le comité est chargé de la mettre en œuvre. Saluant l'assemblée, le président de l'ASETA, le conseiller national Werner Salzmann, lui a adressé un message engagé, rappelant les avantages de l'adhésion des agro-entrepreneurs à l'ASETA. Avec plus de 20000 adhérents, un réseau au sein du Parlement fédéral, il est plus facile de faire passer des requêtes et d'influer sur l'évolution de la politique agricole en passant par l'ASETA plutôt que d'agir isolément ou en ordre dispersé. Une cérémonie en l'honneur des employés méritants et des diplômés de la filière de formation d'agro-entrepreneur clôturait la partie officielle de l'assemblée.



Réduire les risques – choisir le bon contrat d'assurance

Dans la salle des machines de l'agro-entreprise, située dans la communauté d'exploitation Peter & Weidmann à Oberwil (Unterland zurichois), l'ambiance était au diapason de l'exposé tenu par Urs Wernli, de l'Union zurichoise des paysans, sur la «réduction des risques grâce à une assurance machines appropriée».

Ueli Zweifel

L'invitation émanait de l'ASETA de Zurich, qui s'était jointe à cette occasion au Strickhof et à l'Union zurichoise des paysans. En ouverture de cet événement, le président de la section zurichoise de l'ASETA Urs Wegmann a souhaité la bienvenue aux agriculteurs et agro-entrepreneurs présents — une cinquantaine, dont un certain nombre de femmes.

Urs Wernli a rappelé que chaque exploitation agricole suisse dépensait en moyenne 28 000 francs en assurances. Si l'assurance maladie et la prévoyance vieillesse constituent les plus « gros morceaux », la part de 13 % représentée par l'assurance des véhicules automobiles, des engins de traction et du parc de machines est quand même loin d'être négligeable.

Insuffisance de couverture

« Mes biens sont-ils suffisamment assurés par exemple en cas d'incendie? », telle a été la première question qu'Urs Wernli a livrée à la réflexion des participants, en montrant avec le cas d'un incendie comment une couverture insuffisante peut entraîner des conséquences gravissimes: il a pris pour hypothèse un inventaire agricole d'une valeur à neuf effective de 400000 francs, mais qui n'était assuré qu'à 60%, soit pour 240000 francs. Sur un dommage de 200000 francs, 80000 restaient donc à la charge de l'assuré.

Responsabilité civile

L'assurance responsabilité civile couvre les dommages occasionnés aux personnes et aux biens, mais elle peut également prendre en charge les dégâts accidentels subis par des machines empruntées à des tiers. Comme on le sait, l'assurance responsabilité civile est obligatoire pour tous les véhicules à moteur. Les véhicules qui ne sont utilisés que dans l'enceinte de l'exploitation doivent eux aussi être immatriculés et porter une plaque de contrôle. Dans le cas contraire, une autorisation spéciale (de circulation à l'intérieur de l'exploitation) doit être délivrée par l'Office de la circulation routière, et des conditions particulières doivent être définies dans l'assurance responsabilité civile de l'entreprise. L'assurance responsabilité civile des véhicules à moteur inclut les remorques et machines couplées à un tracteur ou à un autre véhicule de traction. Cette disposition ne s'applique toutefois

Discussions animées autour des questions d'assurance dans le parc de machines de l'agro-entreprise Peter & Weidmann à Oberwil (ZH). Photo: Ueli Zweifel

que pour la responsabilité civile, à moins qu'un accord complémentaire spécial n'ait été signé dans la police véhicules à moteur pour les dommages par collision.

Assurance casco

On distingue ici l'assurance casco partielle et l'assurance casco complète, la première couvrant tous les dommages causés par des facteurs extérieurs, y compris l'incendie et les événements naturels, la seconde couvrant en outre les dégâts de collision. «La casco complète n'est généralement pas beaucoup plus onéreuse que la partielle», a expliqué Urs Wernli. «Les machines à plaque brune ou toutes les grosses machines immatriculées comme véhicules spéciaux, outils portés compris, ne peuvent dans certains cas être assurés qu'à leur valeur vénale.» Des différences existent selon les compagnies d'assurance.

Assurance casco des machines

L'assurance casco des machines couvre les dommages survenus du fait d'une action extérieure soudaine et violente, ce qui comprend notamment une collision avec un puits de drainage dans un champ. L'assurance casco complète du tracteur peut être complétée, à des conditions avantageuses, par une assurance casco des machines, dont le montant est fonction de la machine la plus onéreuse susceptible d'être associée au tracteur. Certaines compagnies d'assurance proposent même de couvrir les machines dont la durée de service est inférieure à six ans pour leur valeur à neuf.

Il peut être intéressant d'intégrer les outils à l'assurance casco complète du tracteur, mais pour les machines dont le coût est très élevé, telles qu'on les trouve par exemple dans les agro-entreprises, une assurance individuelle s'impose. Pour les coopératives de machines, et de manière générale lors du prêt de machines, une formule forfaitaire pour tous les outils portés et les remorques peut être la solution optimale.

Urs Wernli a fait remarquer que les compagnies d'assurance responsabilité civile devaient verser des indemnités lorsque les demandes étaient justifiées, et refuser le versement dans le cas contraire, car il leur incombe en même temps une fonction de protection juridique.



Agro-entrepreneurs Suisse

Stratégies d'ensilage pour les exploitations d'élevage de bovins à Hohenrain

Jeudi 21 avril 2016, de 8 h 30 à 16 h 30 (date de remplacement le samedi 23 avril) BG Leu-Anderhub, Günikon, Hohenrain (LU)

S'inscrire jusqu'au 11 avril 2016, www.bbzn.lu.ch/kurse, 041 228 30 70. Ce cours s'adresse aux agriculteurs, conseillers et agro-entrepreeneurs. Les participants peuvent approfondir leurs connaissances et échanger leurs expériences de production rentable d'ensilage d'herbe et de maïs sur les exploitations d'élevage de bovins en croissance. Le cours inclut des conseils pour la production d'ensilage de qualité, l'évaluation de l'ensilage ainsi que la comparaison de différents procédés d'ensilage: avantages et inconvénients, coûts et possibilités de mécanisation.

Visite d'une exploitation avec démonstration de dispositifs de prélèvement pour silos-couloirs.

Présentation et comparaison de techniques diverses de fauchage et d'endainage.

Démo d'autochargeuses à coupe courte, de broyeurs et de compresseurs Prix: CHF 100.-, repas de midi inclus, ou CHF 80.- pour les membres des associations ZMP, Nutritec et Agro-entrepreneurs Suisse.

Responsable du cours: Lukas Walthert, BBZN Hohenrain.

Intervenants: Ueli Wyss, Agroscope, Roger Stirnimann, Agro-entrepreneurs Suisse, Roy Latsch, Agroscope, Josef Rebsamen, agriculteur, Matthias Schick, Agroscope.

Le cours est organisé en collaboration avec AGFF, Agro-entrepreneurs Suisse et Agroscope. Le fonds de l'Association suisse d'ensilage soutient ce cours en versant CHF 20.- par participant.



Protection du sol lors de l'utilisation de véhicules agricoles

Mercredi 6 avril 2016, de 19h30 à 22h00 Centre agricole de Liebegg, Gränichen

« Quiconque construit une installation ou exploite un sol doit, en tenant compte des caractéristiques physiques du sol et de son état d'humidité, choisir et utiliser des véhicules, des machines et des outils de manière à prévenir les compactions et les autres modifications de la structure des sols qui pourraient menacer la fertilité du sol à long terme. » Citation de l'Ordonnance sur les atteintes portées aux sols (OSol), article 6, paragraphe 1. Thèmes abordés: technique agricole et protection du sol, prévention du compactage du sol, choix des pneus.

Responsable du cours: Hansjörg Furter, Landw. Zentrum Liebegg. Conférencier: Matthias Stettler, Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL).

Une inscription préalable n'est pas nécessaire. La manifestation est gratuite et ouverte à tous les intéressés!

Cours de conduite de tracteur pour femmes

Jeudi 21 ou vendredi 22 avril 2016, de 9h00 à 16h00 Centre agricole de Liebegg, Gränichen

Obtenir des explications complètes sur un tracteur, manœuvrer le tracteur avec ou sans remorque, connaître des outils portés comme la pirouette ou l'andaineur à toupies, et les atteler au tracteur sans stress ni contrainte de temps.

Thèmes abordés: maniement du tracteur, contrôles importants, manœuvres des tracteurs, des remorques et des outils portés en toute sécurité, situations dangereuses à la ferme, perception et maîtrise du terrain et de la route.

Ce cours s'adresse aux femmes qui désirent approfondir leurs connaissances pratiques des tracteurs. Le permis de circulation de la voiture ou du tracteur est demandé. Des connaissances préalables ne sont pas nécessaires.

Responsable du cours : Hansjörg Furter, Centre agricole de Liebegg.

Prix: CHF 110.-, matériel de cours et repas de midi inclus si le mari, le partenaire ou l'ami est un membre de l'Association argovienne pour l'équipement technique de l'agriculture (AVLT), CHF 130.- pour nonmembre de l'AVLT.

Inscription: jusqu'au 1er avril 2016 au Centre agricole de Liebegg, 5722 Gränichen, secrétariat des cours, Marianna Kühn, 062 855 86 15, kurse@liebegg.ch.

Journée d'action pour les freins de remorque

Jeudi 2 juin 2016, de 9h00 à 16h00 Bachmann Agrotech AG, Herdmattenstrasse, 5636 Benzenschwil

Testez vos remorques sur un banc d'essai de freinage moderne. Après le contrôle, vous recevez un procès-verbal et des conseils sur la manière d'améliorer la performance de freinage de la remorque.

Temps nécessaire pour une remorque à deux essieux: environ 30 minutes. Chaque essieu est contrôlé séparément. Les véhicules sont testés sans chargement, la charge maximale admissible par essieu est simulée hydrauliquement.

Responsable du cours : Hansjörg Furter, Centre agricole de Liebegg. Prix: CHF 50.- par essieu pour non-membre AVLT; les membres AVLT paient CHF 25.- par essieu.

Inscription: jusqu'au 22 mai 2016 au gérant de l'AVLT Thomas Vögeli, 079 77 44 715, sektion.ag@agrartechnik.ch.



Test de freinage facultatif commun pour accroître la sécurité routière

Lundi et mardi 4 et 5 avril 2016 Firme Fankhauser AG, Haltstelle 157, Gondiswil

La puissance aux freins de la remorque sera mesurée lors de ce test facultatif. Des spécialistes discuteront des résultats avec le détenteur. Le test dure environ 30 minutes pour un train routier avec système hydraulique. Il faut compter un peu plus de temps pour les systèmes pneumatiques. Le paiement est à régler en liquide.

Prix pour les membres des BVLT/LVLT: CHF 25.- par essieu.

Prix pour les non-membres: CHF 35.- par essieu.

Les remorques sont contrôlées sans chargement.

Le poids autorisé par essieu fera l'objet d'une simulation hydraulique. Chaque essieu d'une remorque est mesuré séparément.

Un procès-verbal du test est établi pour chaque remorque et il est reconnu par l'Office de la circulation routière du canton de Berne.

Inscription: jusqu'au 20 mars en ligne sur www.bvlt.ch ou par courrier A à: Bernischer Verband für Landtechnik, Hardhof 633, 3054 Schüpfen, tél.: 031 879 17 45, courriel: bvlt@bluewin.ch.

Afin de garantir un bon déroulement, chaque participant reçoit une convocation avec des indications précises sur le test de freinage.



FR

Assurez la sécurité lors de vos transports!

L'AFETA maintient sa campagne de test de freins. Ces tests sont destinés aux chars et remorques en tout genre, 30 ou 40 km/h, qui tout au long de l'année remplissent leur rôle, dont la maintenance est trop souvent négligée. A l'issue du contrôle, vous disposerez d'un diagnostic précis de vos véhicules, établi par un professionnel agréé par l'USM.

Où: l'atelier agréé le plus proche de votre domicile (la liste des ateliers peut être consultée sur www.smu.ch).

Quand: durant toute l'année 2016.

Important: pour les tests, les convois doivent être équipés de freins de service hydraulique ou pneumatique.

Avantage: pour ses membres, l'AFETA prend en charge un montant de 50 francs par essieu sur le prix du test. Pour cela, il vous suffit d'envoyer une copie de la facture à l'adresse suivante :

AFETA/FVLT, Laurent Guisolan, rte de Grangeneuve 31, 1725 Posieux. Cette action n'est pas valable lors de l'achat de matériel neuf ou lors d'une convocation à une expertise subséquente.



Offre actuelle de cours

Examen théorique de cyclomoteur ou de tracteur:

Les cours de préparation à l'examen théorique du permis de conduire des cyclomoteurs ou des tracteurs ont lieu le mercredi après-midi. Tarifs des cours incluant la plate-forme d'apprentissage en ligne : CHF 70.pour les membres et CHF 90.- pour les non-membres.

Dates des prochains cours :

13 avril 2016 à Sursee, de 13 h 15 à 17 h 30;

12 mai 2016 à Schüpfheim, de 13 h 15 à 17 h 30.

Examen théorique de scooter ou de voiture : préparation en ligne pour CHF 29.-. Cours de base de scooter et moto: tous les samedis à Büron et à Sursee. CHF 300.- pour les membres et CHF 320.- pour les non-membres.

Dates des prochains cours:

23 et 30 avril 2016 de 13 h 00 à 17 h 00;

21 et 28 mai 2016 de 13 h 00 à 17 h 00.

Cours de théorie sur le trafic routier à Sursee, Willisau, Schüpfheim et Hochdorf. CHF 220.- pour les membres, CHF 240.- pour les non-membres.

Dates des prochains cours:

18/19/25/26 avril à Hochdorf, de 19 h 00 à 21 h 00;

17/18/23/24 mai à Sursee, de 19h00 à 21h00.

Le cours de théorie camion compte 32 leçons, réparties par journées sur 4 semaines (un jour de cours par semaine). Le cours est constitué de modules et on peut le commencer chaque semaine. Le prochain cours commence le 8 avril 2016 à Lucerne.

Informations et inscription: (sous réserve de changements, p. ex. de lieux, de contenus, de prix ou de durée de cours) auto-école de la LVLT, Sennweidstrasse, 6276 Hohenrain, 041 467 39 02, fax 041 460 49 01, info@lvlt.ch, www.lvlt.ch.

Formation pour le permis G

Les jeunes gens doivent suivre des cours de théorie en vue de l'obtention du permis de conduire de catégorie F/G. L'examen réussi donne le droit de conduire sur la voie publique des véhicules à moteur agricoles dont la vitesse maximale est de 30 km/h.

Conditions de participation au cours :

- Age minimum de 14 ans (selon le canton, le cours peut être suivi un à deux mois avant l'anniversaire [il peut l'être dès le treizième anniversaire dans la section Grisons])
- · Compréhension du sujet

Consulter aussi www.fahrkurse.ch

Lieu du cours: Frick, Liebegg, Muri, Riniken

Contact: Yvonne Vögeli, Strohegg 9, 5103 Wildegg, 062 893 20 41,

sektion.ag@agrartechnik.ch

BL, BS

Contact: Peter Gerber, 031 879 17 45, Hardhof 633, 3054 Schüpfen, bvlt@bluewin.ch

Lieu de cours : Sissach Dates: 6 avril + 23 avril, 17 août + 3 septembre,

2 novembre + 19 novembre

Contact: Susi Banga, 061 411 22 88, Gruthweg 103, 4142 Münchenstein,

s.banga@bluewin.ch

Dates du cours : 29, 30 ou 31 mars 2016

Contact: AVETA, Laurent Guisolan, rte de Grangeneuve 31, 1725 Posieux,

laurent.guisolan@fr.ch, 026 305 55 58

Lieux du cours: Landquart, Ilanz, Thusis, Davos, Scuol, Samedan Contact: Luzia Föhn, 081 322 26 43, 7302 Landquart, foehn@ilnet.ch,

www.svlt-gr.ch

Dates du cours: pendant les vacances de Pâques et d'automne Contact: M. Bernard Tschanz, ch. du Biolet, 2042 Valangin,

bernardtschanz@net2000.ch

Contact: Hans Popp, 071 845 12 40, Karrersholz 963, 9323 Steinach,

hanspopp@bluewin.ch

Contact: VLT-SH Geschäftsstelle, Martin Müller, Haldenhof 286, 8213 Neunkirch,

079 656 74 58, www.vlt-sh.ch

Contact: Beat Ochsenbein, 032 614 44 57, ochsebeis@bluewin.ch

SZ, UR

Lieu du cours: Wangen

Contact: Florian Kälin, Geschäftsstelle VLT Schwyz und Uri, 055 412 68 63,

079 689 81 87, info@glarnernbeef.ch (sic!)

Contact: VTL / Landtechnik, Markus Koller, 071 966 22 43, Weierhofstrasse 9,

9542 Münchwilen

Lieux du cours: Moudon, Oulens-s/Echallens Dates: mars 2016 et juin 2016 Contact: ASETA-Section vaudoise, Virginie Bugnon, chemin de Bon-Boccard,

1162 Saint-Prex, v.bugnon@bluewin.ch

Lieu du cours: Strickhof, Lindau

Contact: SVLT ZH, Eschikon, 058 105 98 22, Postfach, 8315 Lindau,

www.svlt-zh.ch

Lieu du cours : Zoug Dates: 18 avril, 10 octobre et 13 octobre 2016

Contact: Beat Betschart, 041 755 11 10, beatbet@bluewin.ch

Entente cordiale

Le troupeau de la communauté d'exploitation « Besancet, Renaud, Seiler » sise aux Grattes, un hameau de la commune de Rochefort (NE), compte plus de cent vaches. Aux génisses destinées à sa propre remonte s'ajoute, comme branche de production, l'élevage contractuel de veaux. Le domaine comporte 250 ha, dont 50 ha de terres ouvertes.

Werner Seiler, de Brot-Plamboz (NE), est depuis deux ans le président de l'Association neuchâteloise pour l'équipement technique de l'agriculture (ANETA). Il ne pourrait plus se passer de la communauté d'exploitation.

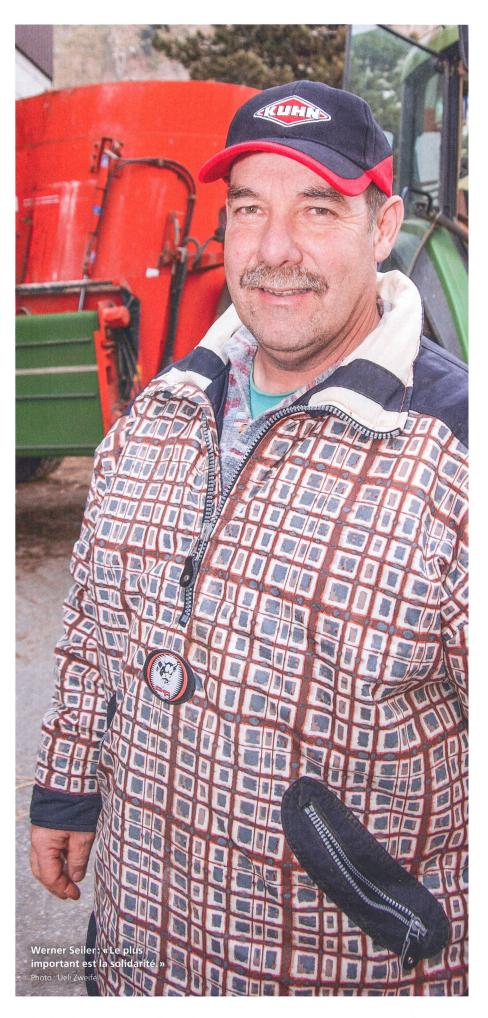
Werner Seiler: La communauté d'exploitation célébrera ses 25 ans d'existence dans deux ans, ce qui ne va pas de soi si l'on pense qu'un grand nombre de regroupements se sont dissous dans notre région. Nous sommes trois pour éviter l'égalité des voix. Néanmoins, nous ne pouvons pas attendre de la prochaine génération qu'elle procède à une réorganisation, nous devons d'ores et déjà y participer activement.

Je trouve essentiel d'avoir des loisirs et des vacances; j'appelle cela la qualité de vie. Nous avons tous des hobbies: mon collègue Eric est un champion mondial de maniabilité en sport d'attelage pour les chevaux. Quant à Philippe, il est passionné de kitesurf (planche tirée par une voile) qu'il fait sur les lacs et mers lointaines. Pour ma part, je suis à la fois animateur, mécanicien et sponsor. Ma fille et deux de mes trois fils sont mordus de motocross qu'ils pratiquent en compétition au niveau suisse et même international. Je préside également le Conseil général de ma commune tout en siégeant dans les comités du ski-club et du moto club de la vallée.

Disposer de machines performantes et optimiser leur taux d'utilisation revêt une grande importance économique dans une communauté d'exploitation. Nous avons une presseenrubanneuse, une presse à paille, une faucheuse combinée... Nous nous relayons, bien entendu surtout pour le travail à l'étable, et chacun de nous est spécialisé dans un domaine spécifique.

En tant que président de l'ANETA, j'apprécie de rencontrer mes collègues des autres sections romandes. Aux séminaires régionaux, nous écoutons les différents points de vue et nous pouvons nous forger notre opinion. Du fait que le nouveau président est un Suisseallemand et qu'Auguste Dupasquier a annoncé sa démission de vice-président, nous devons trouver un candidat romand valable, ou aussi un Tessinois.

Propos recueillis par Ueli Zweifel



Les cours ASETA

Cours de conduite G40 Lieux:

1260 *Nyon VD 1315 *La Sarraz VD 1510 *Moudon VD 1562 *Corcelles-près-Payerne VD 1630 *Bulle FR 1890 *Saint-Maurice VS 1951 *Sion VS 2208 *Les Hauts-Geneveys NE 2720 *Tramelan BE 2852 *Courtételle JU 3186 Düdingen FR 3250 Lyss BE 3267 Seedorf BE 3421 Lyssach BE 3510 Konolfingen BE	100	State of the state of the state of
1510 *Moudon VD 1562 *Corcelles-près-Payerne VD 1630 *Bulle FR 1890 *Saint-Maurice VS 1951 *Sion VS 2208 *Les Hauts-Geneveys NE 2720 *Tramelan BE 2852 *Courtételle JU 3186 Düdingen FR 3250 Lyss BE 3267 Seedorf BE 3421 Lyssach BE	1260	*Nyon VD
1562 *Corcelles-près-Payerne VD 1630 *Bulle FR 1890 *Saint-Maurice VS 1951 *Sion VS 2208 *Les Hauts-Geneveys NE 2720 *Tramelan BE 2852 *Courtételle JU 3186 Düdingen FR 3250 Lyss BE 3267 Seedorf BE 3421 Lyssach BE	1315	*La Sarraz VD
1630 *Bulle FR 1890 *Saint-Maurice VS 1951 *Sion VS 2208 *Les Hauts-Geneveys NE 2720 *Tramelan BE 2852 *Courtételle JU 3186 Düdingen FR 3250 Lyss BE 3267 Seedorf BE 3421 Lyssach BE	1510	*Moudon VD
1890 *Saint-Maurice VS 1951 *Sion VS 2208 *Les Hauts-Geneveys NE 2720 *Tramelan BE 2852 *Courtételle JU 3186 Düdingen FR 3250 Lyss BE 3267 Seedorf BE 3421 Lyssach BE	1562	*Corcelles-près-Payerne VD
1951 *Sion VS 2208 *Les Hauts-Geneveys NE 2720 *Tramelan BE 2852 *Courtételle JU 3186 Düdingen FR 3250 Lyss BE 3267 Seedorf BE 3421 Lyssach BE	1630	*Bulle FR
2208 *Les Hauts-Geneveys NE 2720 *Tramelan BE 2852 *Courtételle JU 3186 Düdingen FR 3250 Lyss BE 3267 Seedorf BE 3421 Lyssach BE	1890	*Saint-Maurice VS
2720 *Tramelan BE 2852 *Courtételle JU 3186 Düdingen FR 3250 Lyss BE 3267 Seedorf BE 3421 Lyssach BE	1951	*Sion VS
2852 *Courtételle JU 3186 Düdingen FR 3250 Lyss BE 3267 Seedorf BE 3421 Lyssach BE	2208	*Les Hauts-Geneveys NE
3186 Düdingen FR 3250 Lyss BE 3267 Seedorf BE 3421 Lyssach BE	2720	*Tramelan BE
3250 Lyss BE 3267 Seedorf BE 3421 Lyssach BE	2852	*Courtételle JU
3267 Seedorf BE 3421 Lyssach BE	3186	Düdingen FR
3421 Lyssach BE	3250	Lyss BE
	3267	Seedorf BE
3510 Konolfingen BE	3421	Lyssach BE
	3510	Konolfingen BE

3800 Interlaken BE 3930 Visp VS 4222 Zwingen BL 4415 Lausen BL 4702 Oensingen SO 5040 Schöftland AG 5505 Brunegg AG 6056 Kägiswil OW

6130 Willisau LU

3550 Langnau i. E. BE

3770 Zweisimmen BE

3792 Saanen BE

6210 Sursee LU **6276** Hohenrain LU **6430** Schwyz SZ

6472 Erstfeld UR **6702** **Claro TI **7130** Ilanz GR

7302 Landquart GR **7430** Thusis GR **7524** Zuoz GR **7550** Scuol GR

8180 Bülach ZH 8303 Bassersdorf ZH 8460 Marthalen ZH 8500 Frauenfeld TG 8836 Biberbrugg SZ

8856 Tuggen SZ 8867 Niederurnen GL 8932 Mettmenstetten ZH 9133 Sitterdorf TG 9200 Gossau ZH

9436 Balgach SG 9465 Salez SG 9602 Bazenheid SG

* en français ** en italien

Formation OACP

Lieu: Riniken AG

Module	Kursdatum	
Rouler en toute sécurité	Ma	29.03. 2016
Les atouts de l'arrimage	Ve	01.04. 2016
Les atouts de l'arrimage	Ve	11.11. 2016

Cours pour caristes

Lieu: Wildegg AG

approuvé par la SUVA

Module	journée 1	journée 2	
Cours pour caristes (formation de base)	Lu 21.03.2016	Ма	22.03.2016
Cours pour caristes (formation de base)	Me 30.03.2016	Je	31.03.2016

Cours de soudure

Lieu: Riniken AG

Module	journée 1		journée 2	
Soudure (TIG)	Lu	21.03.2016	Me	23.03.2016

Pour les cours du quatrième semestre, voir sur www.coursdeconduite.ch







Programme détaillé, conditions de participation et frais des cours: www.coursdeconduite.ch

Voir www.coursdeconduite.ch et www.g40.ch

Renseignements supplémentaires 056 462 32 00 ou zs@agrartechnik.ch

Impressum

78^e année

Editeur

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA)

Werner Salzmann, président Aldo Rui, directeur

Rédaction

Tél.: +41 56 462 32 50

Roman Engeler: roman.engeler@agrartechnik.ch Ueli Zweifel: ulrich.zweifel@agrartechnik.ch Dominik Senn: dominik.senn@agrartechnik.ch Ruedi Hunger: hungerr@bluewin.ch

Ruedi Burkhalter: r.burkhalter@agrartechnik.ch

Abonnement, changement d'adresse

Case postale, 5223 Riniken

Tél.: +41 56 462 32 00, fax +41 56 462 32 01 www.agrartechnik.ch

Directeur de la publication

Roman Engeler, case postale, 5223 Riniken,

tél.: 079 207 84 29

Courriel: roman.engeler@agrartechnik.ch

Annonces

Stämpfli SA

Vanessa Ciglar, cheffe des annonces

Tél.: +41 31 300 63 87

Courriel: inserate@staempfli.com

Tarif des annonces

Tarif valable: 2015

Rabais de 25 % sur la combinaison avec *Schweizer Landtechnik*

Production et expédition

Stämpfli SA

Wölflistrasse 1, 3001 Berne

Paraît 11 fois par an

Prix de l'abonnement

Suisse: CHF 110.– par an (TVA incluse) Gratuit pour les membres ASETA Etranger: CHF 135.– (TVA exclue)

Prochain numéro

Thème principal: technique d'ensemencement

En savoir plus:

Lutte mécanique contre les adventices une alternative intéressante

Plate-forme:

La protection des plantes et ses perspectives

L'édition 4/2016 paraîtra le 15 avril 2016. Dernier jour pour les ordres d'insertion: 31 mars 2016.

